

**10^e édition du Grand Prix 2019
des Bonnes Nouvelles des Territoires**

3 initiatives lauréates en Ile-de-France

Le jury du Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires, présidé par l'économiste Michel Godet, a distingué hier soir des initiatives remarquables par leur diversité et leur impact positif dans les territoires. Lors de la cérémonie de cette 10^e édition, trois entreprises d'Ile-de-France ont été primées : la fédération Simon de Cyrène a reçu le Grand Prix de la catégorie « Entreprise sociale et solidaire » pour ses maisons partagées ; RézoSocial a été récompensé d'un Prix dans la même catégorie pour son accompagnement au retour à l'emploi ; Karos a reçu le Prix de la catégorie « Entreprise marchande » pour son application de covoiturage.

Suite à l'évaluation de 202 candidatures retenues cette année, le jury de la Fondation MMA a décerné 12 prix, dont 3 pour des initiatives entrepreneuriales d'Ile-de-France.

Grand Prix « Entreprise sociale et solidaire »

Simon de Cyrène : la vie en communauté à l'honneur



Simon de Cyrène

La fédération Simon de Cyrène a pour but de développer des lieux de vies réunissant personnes handicapées et valides. Elle développe et anime des maisons partagées à taille humaine, en centre-ville. Aujourd'hui, près de 200 personnes handicapées et valides vivent ensemble dans une vingtaine de maisons.

« La fédération Simon de Cyrène crée des maisons partagées qui permettent à des personnes handicapées et à des personnes valides de vivre ensemble et de trouver ce goût de vivre ensemble. », explique Laurent de Cherisey, directeur général de la fédération Simon de Cyrène.



Prix « Entreprise sociale et solidaire »

RézoSocial : pour un retour à l'emploi professionnalisant



RézoSocial propose des parcours de retour à l'emploi professionnalisant dans le secteur de l'informatique sur une période de deux ans.

« RézoSocial lutte contre la précarité par l'informatique. Nous embauchons des personnes issues de la précarité ou de la grande précarité, les intégrons à nos équipes de maintenance informatique et de développeurs logiciels pour en faire des vrais professionnels. », témoigne Idrisse Bennani, co-fondateur de RézoSocial.



Prix « Entreprise marchande »

Karos : l'intelligence artificielle au service du covoiturage



Karos transforme les véhicules individuels en un réseau de transports collectifs périurbains et ruraux pour révolutionner la manière de se déplacer au quotidien : collaborative, flexible, écologique, confortable et bon marché. Karos exploite le potentiel de l'intelligence artificielle à travers son application.

« L'avenir de Karos, c'est le véhicule autonome. Nous créons, dès aujourd'hui, la communauté d'usage de ce véhicule qui sera partagé et connecté aux transports en communs. », confie Olivier Binet, co-fondateur de Karos.



Pour la 10^e édition, un palmarès remarquable par sa diversité et son impact positif dans les territoires

Mené à l'initiative de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, le Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires récompense les initiatives les plus novatrices. Cette 10^e édition a primé 12 initiatives lors de la cérémonie qui s'est déroulée le mercredi 5 juin 2019 à l'ESCP Europe.

« En 10 éditions, l'esprit du Grand Prix est resté inchangé : faire connaître de belles histoires réussies et contribuer à leur notoriété. Le millésime 2019 est marqué par plusieurs tendances fortes : la volonté affichée des entrepreneurs du secteur marchand de contribuer à la recherche d'une croissance responsable ; la propagation d'une économie du partage faisant rimer rentabilité avec solidarité et la montée en puissance des candidatures en provenance des écosystèmes territoriaux, marqueur de la dynamique des territoires pour entreprendre. », explique Hervé Frapsauce, Président de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur.

Les initiatives sont sélectionnées par un jury d'experts, présidé par l'économiste Michel Godet, selon leur impact en termes économique, social et environnemental. Les lauréats reçoivent une dotation financière et accèdent à une forte visibilité grâce à un dispositif médiatique d'ampleur offert par la Fondation. Ils bénéficient également de conseils d'un jury d'experts, de l'accès à la communauté des Entrepreneurs du Futur grâce aux partenaires médias, institutionnels et privés de la Fondation, ainsi que d'un mentorat (selon éligibilité) et d'un accompagnement dans leur développement.

Le Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires bénéficie du soutien de réseaux de premier plan impliqués dans l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire : ARDAN France, Assemblée des départements de France, AVISE, BGE, Bpifrance Création, CCI France, CPME, CJD, FCE France, France Active, Initiative France, Institut Esprit Service, Le Rameau, MEDEF, Réseau Entreprendre, Solidarités Nouvelles face au Chômage, Union des Couveuses d'Entreprises, ainsi que des partenariats scientifiques et médiatiques.

À propos de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

La Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur est un « Do tank », créé en 2015, qui a pour ambition de soutenir et d'encourager les initiatives, l'innovation et la capacité des entrepreneurs à tirer parti des mutations démographiques, environnementales, numériques, technologiques et sociologiques. La Fondation met en place des actions concrètes pour accompagner les entrepreneurs du futur, en ligne droite avec les valeurs de MMA : l'engagement, l'optimisme et la confiance.

Site : www.fondation-entrepreneurs.mma

Contacts presse

La Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

Agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin
Attachée de presse
01 40 29 15 54 - 06 30 10 92 22
cmathurin@entrenousoitdit.fr

MMA

Christine Givernaud
Relations Médias
01 55 50 65 12 - 06 71 53 37 77
christine.givernaud@covea.fr

Pour aller plus loin : www.fondation-entrepreneurs.mma/grand-prix.htm

Interview des lauréats et envoi de visuels sur simple demande.